

Agrément technique ATG avec certification



ÉQUIPEMENT – SYSTÈMES
D'ÉVACUATION D'EAU ET
D'ÉGOUTS

GEBERIT SILENT-PP

Valable du 18/09/2023
au 17/09/2028

Opérateur d'agrément et de certification



Cantersteen 47 – 1000 Bruxelles
www.bcca.be – mail@bcca.be

Titulaire d'agrément :

GEBERIT NV
Ossegemstraat 24
1860 Meise
Tél. : +32 (0) 2 2520111
Fax. : +32 (0)2 2510867
Site Internet : www.geberit.be
Courriel : info.be@geberit.com

1 Objectif et portée de l'agrément technique

Cet agrément technique concerne une évaluation favorable du système (tel que décrit ci-dessus) par un Opérateur d'Agrément indépendant désigné par l'UBAtc, BCCA, pour l'application mentionnée dans cet agrément technique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit : identification des propriétés pertinentes du système en fonction de l'application visée et du mode de pose ou de mise en œuvre, conception du système et fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du système soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du système à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAtc à un opérateur de certification indépendant, BCCA.

Le titulaire d'agrément [et le distributeur] est/sont tenu[s] de respecter les résultats d'examen repris dans l'Agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAtc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.

L'agrément technique et la certification de la conformité du système à l'agrément technique sont indépendants des travaux

effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

L'agrément technique ne traite pas, sauf dispositions reprises spécifiquement, de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires et de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.

Remarque : dans cet Agrément Technique, on utilisera toujours le terme « entrepreneur », en référence à l'entité qui réalise les travaux. Ce terme peut également être compris au sens d'autres termes souvent utilisés, comme « exécutant », « installateur » et « applicateur ».

2 Objet

Le système d'évacuation Geberit Silent-PP se compose d'un ensemble de tubes et d'accessoires de diamètres extérieurs de 32 mm à 160 mm, de fixations et de matériaux d'isolation acoustique.

Les tubes du système d'évacuation Geberit Silent-PP sont des tubes multicouches en PP et en PP à charges minérales (couche extérieure en copolymère de polypropylène noir, couche intérieure en copolymère de polypropylène blanc et couche intermédiaire en polypropylène gris additionné de talc). Les tubes comportent toujours un embout mâle ou femelle, à l'exception des tubes destinés au « sur-mesure », équipés à la production de deux embouts mâles, destinés à être convertis en deux tubes munis chacun d'un embout mâle et d'un embout femelle.

Les accessoires du système d'évacuation Geberit Silent-PP sont des accessoires en PP à charges minérales (polypropylène noir additionné de talc).

Les assemblages sont réalisés au moyen d'embouts mâles (manchons) et femelles prévus sur le tuyau et sur l'accessoire. Le manchon comporte à chaque fois un joint à lèvres en EPDM.

En cas d'exécution correcte, le système assure l'évacuation d'eau avec, à configuration identique, une production de bruit plus faible que pour un système conventionnel.

Le système d'évacuation Geberit Silent-PP peut être utilisé à l'intérieur du bâtiment et/ou enterré dans le bâtiment pour l'évacuation par gravité d'eaux ménagères usées conformément aux STS 62 « Tuyauteries sanitaires » et à la Note d'information technique 265 de Buildwise, « Installations pour l'évacuation des eaux usées dans les bâtiments ». Le système d'évacuation Geberit Silent-PP n'est pas prescrit pour des systèmes d'évacuation des eaux pluviales en dépression, des conduites d'évacuation enterrées en dehors de la structure du bâtiment, des conduites de refoulement et d'alimentation, des conduites d'évacuation d'eaux pluviales dans le bâtiment et d'installations extérieures permanentes exposées à l'ensoleillement direct.

Le système d'évacuation relève, en matière de résistance thermique, de la classe HT conformément à l'addendum de janvier 1987 aux STS 62 « Tuyauterie sanitaire » et aux STS 35 « Assainissement ». Il convient dès lors pour l'évacuation d'eaux ménagères usées de manière prolongée à 60 °C avec des pointes jusqu'à 95 °C.

Le système d'évacuation Geberit Silent-PP peut être raccordé au système d'évacuation en PE Geberit PE ou au système d'évacuation en PE-S2 Geberit Silent-db20 au moyen d'un manchon de transition avec bague de serrage.

3 Matériaux

3.1 Tubes

Les tubes du système Geberit Silent-PP présentent une composition en trois couches, fabriquée par co-extrusion en une opération. La matière première utilisée est un copolymère de polypropylène (PP), auquel on ajoute du talc pour la couche centrale. La composition de paroi est présentée dans la Figure 1 et au Tableau 1 ci-après.

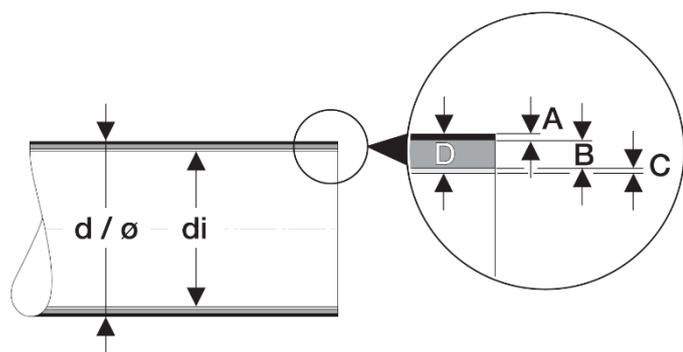


Fig. 1 – Composition de paroi

Tableau 1 – Dimensions des tubes

d	di	A	B	C	D
(mm)	(mm)	(mm)	(mm)	(mm)	(mm)
32	28	0,4	1,2	0,4	2,0
40	36	0,4	1,2	0,4	2,0
50	46	0,4	1,2	0,4	2,0
75	69,8	0,4	1,8	0,4	2,6
90	83,8	0,4	2,3	0,4	3,1
110	102,8	0,4	2,8	0,4	3,6
125	116,6	0,4	3,4	0,4	4,2
160	149,6	0,4	4,4	0,4	5,2

La couche extérieure (A) est constituée de copolymère de polypropylène (PP) noir, tandis que la couche intermédiaire (B) est composée de copolymère de polypropylène (PP) noir additionné de talc, la couche intérieure étant pour sa part constituée de copolymère de polypropylène (PP) blanc. Les principales propriétés du matériau sont énumérées au tableau 2.

Tableau 2 - Propriétés du matériau

Propriété	
Couleur	noir (A) gris (B) blanc (C)
Masse volumique (moyenne sur toutes les couches)	1,1 à 1,2 g/cm³
Stabilité thermique OIT (200 °C) (couche intermédiaire)	> 8 min
Rigidité annulaire	≥ 4 kN/m²
Retrait après 60 min à 150 °C	≥ 2 %
Coefficient de dilatation thermique	0,08 mm/(m.K)

Les surfaces intérieure et extérieure des tubes sont lisses et propres, exemptes de griffes, de cloques, d'impuretés et autres imperfections de nature à compromettre leur aptitude à l'emploi.

Les tubes comprennent un embout mâle et un embout femelle, à l'exception des tubes destinés au « sur-mesure », équipés à la production de deux embouts femelles, destinés à être réduits à deux tubes munis chacun d'un embout femelle et d'un embout mâle. Un embout femelle est réalisé par thermoformage de l'extrémité du tube avant l'application d'une bague d'étanchéité en EPDM dans la nervure prévue à cet effet. Un embout mâle est réalisé par chanfreinage d'un embout de tube.

Les tubes à embouts femelle et mâle sont disponibles en longueurs libres de 15 cm, 25 cm, 50 cm, 100 cm, 150 cm, 200 cm ou 300 cm.

Les tubes destinés au « sur-mesure », équipés de deux embouts femelle (manchons), sont disponibles en longueurs libres de 50 cm, 100 cm, 150 cm, 200 cm ou 300 cm.

Le marquage des tubes est appliqué en plusieurs lignes et se présente comme suit :

	Code-barres
	logo GEBERIT
dénomination commerciale	Geberit
nom du produit	Silent-PP
code EAN	4025416936572
Diamètre extérieur x épaisseur minimale de paroi x longueur	DN75x2.4x500
mention du matériau	>PP-MD<
mention de l'usage	Hausabflussrohr
Date et heure de fabrication	25/00/15 22:25
plage dimensionnelle	S16
mention de l'usage pour l'égouttage intérieur	B
mention de la résistance au gel	logo du cristal de glace
codes de production	Z-42.1-432
mention de la norme de référence	DIN 4102 B2
autres marques de qualité	[liste]

3.2 Accessoires

Les accessoires du système d'évacuation Geberit Silent-PP sont fabriqués à partir d'une seule matière première. La matière première utilisée est un copolymère de polypropylène (PP) additionné de talc. Les principales propriétés du matériau sont énumérées au tableau 3.

Tableau 3 - Propriétés du matériau

Propriété	
Couleur	noir
Masse volumique	1,2 g/cm ³
Stabilité thermique OIT (200 °C)	> 8 min
Coefficient de dilatation thermique	0,08 mm/(m.K)

La plupart des accessoires sont formés par un procédé de moulage par injection ; certaines formes plus complexes sont assemblées par soudage.

Les accessoires suivants sont disponibles :

- Coudes (15 °, 30 °, 45 °, 67,5 °, 87,5 °)
- Coudes de raccordement (90 °)
- Coude de réduction (87,5°)
- Réductions concentriques et excentriques
- Tés simples droits (87,5°)
- Tés simples et doubles droits (45°)
- Tés pied de biche simples et doubles (87,5°)
- Raccordements parallèles
- Raccords de colonne et raccords combinés
- Manchons de raccordement
- Manchons de réparation
- Manchons de transition
- Regards
- Bouchons

Les accessoires sont marqués d'indicateurs appliqués tous les 30°, permettant d'aligner les éléments.

Les accessoires présentent sur le corps une impression en relief avec, d'un côté, le marquage « Geberit » et le logo et, de l'autre, des indications telles que « Silent-PP », « DN 50 67.5 », « >PP-MD< S16

B », reprises sur plusieurs lignes. Par ailleurs, un autocollant reprenant par ex. le code-barres, le numéro EAN « 4.025416.936381 », le numéro d'article « 390.223.14.1 » et une description « GTB 50/67 » est également apposé.

Les accessoires du système Geberit Silent-PP sont caractérisés par leurs nervures en relief qui se présentent transversalement sur l'embout femelle de l'accessoire. Ces nervures augmentent la rigidité de l'embout femelle de l'accessoire et facilitent la manipulation.

Les surfaces interne et externe des tubes sont lisses et propres, exemptes de griffes, de cloques, d'impuretés, de pores et autres imperfections potentiellement préjudiciables.

3.3 Colliers

Les colliers du système d'évacuation Geberit Silent-PP se composent d'un collier en deux parties en acier galvanisé. Ce collier comporte à l'intérieur une garniture profilée supplémentaire en EPDM visant à réduire la transmission de bruits de contact vers les murs. La suspension des colliers est assurée au moyen d'une tige filetée.

Marquage : Marque / diamètre / DNø / System Shänis.

3.4 Matériaux d'isolation acoustique ⁽¹⁾

Le système d'évacuation Geberit Silent-PP peut comporter deux sortes d'isolant acoustique : un isolant contre les bruits de contact et un isolant contre les bruits aériens.

- Fourreau isolant (pour la réduction des bruits de contact, en cas de conduites encastrées) : fabriqué en mousse PE de 4 mm d'épaisseur, il empêche le contact direct entre le tube et la structure du bâtiment. Le fourreau est de couleur bleu clair. Il existe en 6 dimensions différentes, chaque fois en rouleaux de 15 m (voir le tableau ci-dessous) :

Tableau 4 – Fourreau isolant

Diamètre intérieur du fourreau	Diamètre du tube
(mm)	(mm)
74	50
83	75
97	90
121	110
145	125
155	125

- Bande d'isolant auto-adhésive (visant à réduire les bruits de contact, en cas de conduites encastrées) : en fissu synthétique de 3 mm d'épaisseur et de 70 mm de largeur, bande constituée de mousse PE. La bande d'isolant auto-adhésive est livrée en rouleaux de 3,60 m.
- Mats isolants Geberit Isol Flex (visant à réduire les bruits aériens, en cas de conduites posées de manière indépendante) : en mousse PU de 15 mm avec feuille lourde en EVA avec charges minérales d'1,4 mm et une éventuelle feuille de recouvrement en PE de 0,07 mm d'épaisseur à titre de protection de l'éventuelle couche de colle.

Les mats isolants Geberit Isol Flex sont livrés en mats de 78 cm x 118 cm.

⁽¹⁾ : Voir le § 5.2 pour les performances acoustiques du système d'évacuation.

Les mats isolants auto-adhésifs Geberit Isol Flex sont livrés en mats de 78 cm x 118 cm ou en bandes de 32 cm, 36 cm, 41 cm, 48 cm ou 57 cm x 118 cm.

15° ou à une longueur de chanfrein « b » conformément à la figure et au tableau ci-après.

4 Mise en œuvre

4.1 Généralités

La conception du système d'évacuation et le choix des dimensions doivent être conformes aux prescriptions du règlement communal local et, à défaut, aux dispositions de la Note d'information technique 265 de Buildwise, « Installations pour l'évacuation des eaux usées dans les bâtiments » et des STS 62 « Canalisations sanitaires », § 62.00.08, ainsi qu'à celles des STS 35, premier volume, « Assainissement - Égouts privés - Épuration domestique ».

L'exécution n'est autorisée qu'à une température ambiante > -10 °C.

La firme Geberit fournit sur demande des conseils pour la conception de l'installation et la mise en œuvre correcte de ses produits.

4.2 Stockage et transport

Le stockage et le transport doivent être effectués conformément à la norme CEN/TR 13801:2014 « Systèmes de canalisations en plastique pour l'évacuation des eaux-vannes et des eaux usées (à basse et à haute température) à l'intérieur de la structure des bâtiments - Thermoplastiques - Pratiques recommandées pour la pose ».

Le stockage dans un espace non couvert, exposé à l'ensoleillement direct, est limité à 2 ans.

4.3 Assemblages

Le système d'évacuation Geberit Silent-PP distingue les méthodes suivantes pour l'assemblage des conduites et/ou des accessoires :

- Assemblage de tubes Silent-PP et/ou d'accessoires entre eux : ces assemblages sont effectués au moyen d'un embout femelle et d'un embout mâle.
- Assemblages de Geberit Silent-db20 ou Geberit PE en aval vers Silent PP : le tube Geberit Silent-db20 ou Geberit PE est emboîté dans l'embout femelle du tube Silent-PP ou de l'accessoire Silent-PP.
- Assemblages de Geberit-PP en aval vers Geberit Silent-db20 ou Geberit PE : un manchon de transition à bord de découpe est emboîté sur l'embout mâle du tube Geberit PP et à l'extrémité du tube Geberit Silent-db20 ou Geberit PE.
- Assemblages Geberit-PP et fonte : une manchette à collier de fixation vissable est elle-même emboîtée sur l'embout mâle du tube Geberit-PP.

4.3.1 Embout femelle et embout mâle

Les tubes comprennent un embout mâle et un embout femelle, à l'exception des tubes destinés au « sur-mesure », équipés à la production de deux embouts femelles, destinés à être réduits à deux tubes munis chacun d'un embout femelle et d'un embout mâle.

4.3.1.1 Préparation de l'embout mâle

Lorsqu'un tube doit être raccourci ou qu'un tube destiné à du « sur-mesure » doit être réduit à deux tubes, il convient de suivre la procédure suivante :

- Couper le tube d'équerre avec un coupe-tube ou une scie à main adaptée au façonnage du plastique.
- Ébarber du côté intérieur du tube avec un ébarbeur ou une raclette.
- Chanfreiner l'extrémité libre du tube du côté extérieur avec un appareil à chanfreiner. Ce chanfrein s'établit à

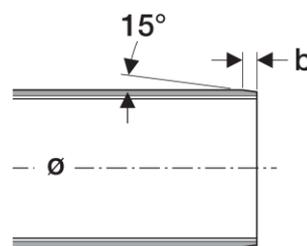


Tableau 5 – Longueur à chanfreiner

Diamètre du tube (mm)	Longueur à chanfreiner (mm)
32	4
40	4
50	4
75	4
90	5
110	5
125	5
160	9

Les raccords ne peuvent pas être raccourcis.

4.3.1.2 Réalisation de l'assemblage

Afin d'effectuer l'assemblage embout mâle-embout femelle, il convient de suivre la procédure suivante :

- Contrôler l'intérieur du manchon afin de voir si le joint est bien présent et non endommagé.
- Nettoyer l'intérieur du manchon, le joint et l'embout mâle au moyen d'un chiffon propre.
- Enduire l'embout mâle de lubrifiant. Pour ce faire, utiliser un lubrifiant adapté, qu'il s'agisse de l'article Geberit 953.761.00.1 ou d'un lubrifiant générique pour manchons à emboîter à joints EPDM. L'utilisation d'huiles ou de graisses est interdite.
- Emboîter l'embout mâle dans l'embout femelle jusqu'à la butée dans un mouvement de légère rotation.
- Pour l'assemblage de tubes entre eux ou l'assemblage du côté mâle d'un tube et du côté femelle d'un accessoire, il convient de tracer au marqueur la profondeur d'emboîtement sur le pourtour de la paroi extérieure du tube.
- Pour l'assemblage de tubes entre eux ou l'assemblage d'un tube et d'un accessoire, il convient de dégager l'embout mâle de l'embout femelle à raison de 10 mm afin de reprendre les variations de longueur du tube inhérentes aux variations thermiques. Une telle variation de longueur ne concerne pas les accessoires. C'est pourquoi les éléments façonnés doivent toujours être emboîtés jusqu'à la butée.

4.4 Utilisation comme système d'évacuation ou d'égouts à l'intérieur du bâtiment

4.4.1 Fixation

Le système Geberit Silent-PP dispose de ses propre colliers. Il s'agit de colliers galvanisés dont la face intérieure comporte une garniture EPDM servant à atténuer le transfert des bruits de contact. Ils sont conçus de manière à empêcher une compression excessive de la garniture EPDM afin de ne pas porter atteinte aux propriétés d'isolation acoustique de la garniture, tout en permettant le glissement.

Normalement, l'écart maximum entre les colliers s'établit comme indiqué dans le tableau ci-après :

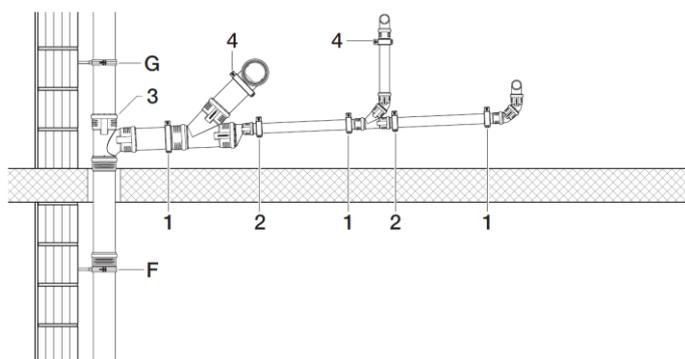
Tableau 6 – Écart maximum entre colliers

Diamètre du tube (mm)	Entraxe maximum	
	en montage horizontal (m)	en montage vertical (m)
32	0,50	1,50
40	0,60	1,50
50	0,75	1,50
75	1,10	2,00
90	1,35	2,00
110	1,65	2,00
125	1,85	2,00
160	2,40	2,00

À partir d'une longueur minimale (montage horizontal : à partir de 25 cm ; montage vertical : à partir de 50 cm), chaque tube doit être monté au moyen d'un collier au moins, placé juste à l'arrière du manchon.

Un branchement ou un raccord composé doit être monté avec deux colliers afin d'empêcher le mouvement, à l'exception des branchements de la conduite ascendante.

En cas de tubes de colonnes, il convient d'appliquer les colliers sous le manchon.



Légende :

- 1 : collier appliqué en aval d'un raccord composé
- 2 : collier appliqué en amont d'un raccord composé
- 3 : branchement de la conduite ascendante raccordée sur une conduite courte (sans collier)
- 4 : collier appliqué en aval d'un branchement
- F : collier point fixe (appui sur le manchon)
- G : collier coulissant (appui sur le tube)

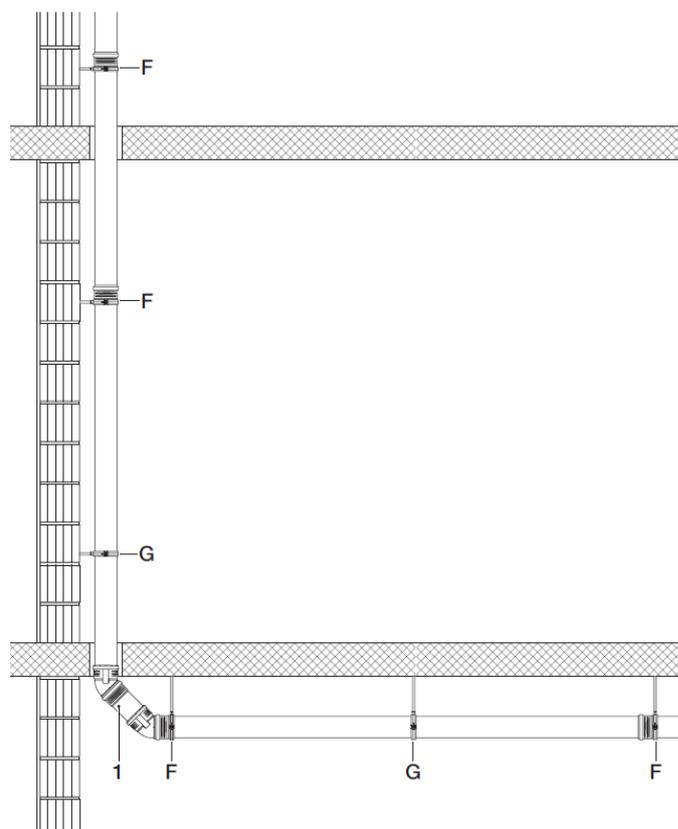
Fig. 2 – Exemple d'application de colliers

4.4.2 Montage avec dispositifs de dilatation

Les dispositifs de dilatation sont ceux prévus au § 4.3.1.2. Ces dispositifs de dilatation doivent être mis en œuvre tous les 300 cm au moins ou une fois par étage. Dès lors, l'utilisation de jambes de flexion n'est pas nécessaire.

Les tubes et les raccords sont toujours placés avec l'embout mâle vers l'aval et le manchon vers l'amont. L'installation débute à partir du point le plus bas de l'installation.

Les changements de direction au bas de conduites ascendantes sont réalisés de préférence au moyen de deux coudes de 45° chacun, séparés par un tronçon de tube intermédiaire de 25 cm.



Légende :

- 1 : tronçon de tube intermédiaire L= 25 cm
- F : collier point fixe (appui sur le manchon)
- G : collier coulissant (appui sur le tube)

Fig. 3 – Exemple de colonne montante à conduite horizontale

Le montage dans des saignées est autorisé pour autant que les tubes puissent être placés librement, sans tension. Les tubes et les raccords doivent être enrobés de matériaux d'isolation acoustique (fourreau isolant, bande d'isolant auto-adhésive ou mats d'isolation Geberit Isol Flex).

Le montage dans le béton est autorisé pour autant que les tubes puissent être placés librement, sans tension. Les tubes et les raccords doivent être enrobés de matériaux d'isolation acoustique (fourreau isolant, bande d'isolant auto-adhésive ou mats d'isolation Geberit Isol Flex). Il convient de veiller à bien sécuriser la position des composants, de sorte à empêcher leur mouvement lors du coulage du béton. Par ailleurs, il y a lieu de protéger les conduites et les raccords contre la pénétration de béton et/ou d'eau de gâchage en les recouvrant de ruban auto-adhésif. Néanmoins, en cas de conduites intégrées dans le béton, le titulaire d'agrément recommande l'utilisation de systèmes de conduites en PE.

5 Aptitude à l'emploi

5.1 Système d'évacuation

L'évaluation a été réalisée sur la base d'une analyse technique de l'équivalence des performances au moyen d'un système d'évacuation en PP conformément à la NBN EN 1451.

Les essais effectués démontrent que le système d'évacuation Geberit Silent-PP convient pour l'utilisation visée ; voir le tableau ci-après.

Tableau 7 – Aptitude à l'emploi

Essai	Norme d'essai	Critère	Résultat
Tubes			
Stabilité thermique OIT (couche intérieure)	NBN EN ISO 11357-6	≥ 8 min (à 200 °C)	Satisfait
Melt mass flow rate MFR (couche centrale)	NBN EN ISO 1133-1	Exigence du fabricant (le compound déroge à la NBN EN 1451)	Satisfait
Retrait longitudinal après chauffage	NBN EN ISO 2505	≤ 2 %	Satisfait
Résistance à l'impact (méthode du cadran)	NBN EN ISO 3127	TIR ≤ 10 %	Satisfait
Résistance à l'impact en cas de résistance faible (méthode en escalier)	NBN EN ISO 11173	H ₅₀ ≥ 1 m	Satisfait
Rigidité annulaire initiale	NBN EN ISO 9969	SN ≥ 4 kN/m ²	Satisfait
Essai de pression interne (1000 h)	NBN EN ISO 1167-1/-2	95 °C / σ = 2,5 MPa / ≥ 1000 u	Satisfait
Raccords			
Melt mass flow rate MFR	NBN EN ISO 1133-1	Exigence du fabricant (le compound déroge à la NBN EN 1451)	Satisfait
Essai à l'étuve	NBN EN ISO 580	Profondeur de fissures, pelage, cloquage ≤ 20 % épaisseur de paroi	Satisfait
Résistance aux chocs (essai de chute)	NBN EN ISO 13263	Pas de fente traversante ; bague d'étanchéité remplaçable	Satisfait
Système			
Essai cyclique à température accrue	NBN EN ISO 13257	Pas de fuites, flèche ≤ 3 mm ou 0,05 x Ø	Satisfait
Essais d'étanchéité de raccords avec bagues d'étanchéité en élastomère	NBN EN ISO 13259	Pas de fuites ; différence en dépression ≤ 30 mbar	Satisfait

5.2 Performances acoustiques

5.2.1 Introduction

Les performances acoustiques ont été déterminées conformément à la norme d'essai NBN EN 14366. Cette norme définit une méthode de mesure pour les bruits ambiants et bruits de choc d'un montage-type et permet ainsi de comparer différents systèmes d'évacuation dans des conditions similaires. Les résultats proposés ne permettent toutefois pas de prédire les performances d'une configuration spécifique.

Une mesure indicative d'un système de conduites en HDPE à joints soudés au miroir est mentionnée en comparaison des performances acoustiques du système Geberit Silent-PP.

Les performances acoustiques ne tombent pas sous le présent agrément et ne sont pas certifiées non plus.

5.2.2 Configuration d'essai

La configuration normalisée comprend une conduite verticale d'une hauteur de chute de 5,8 m à 7,5 m entre le point d'entrée et la partie horizontale du tracé. L'espace d'installation comporte une hauteur de plafond de 2,5 m à 3,5 m. La partie horizontale du tracé est suspendue sous le plancher de l'espace de mesure. Le passage de la partie verticale vers la partie horizontale du tracé est effectué au moyen de deux coudes de 45°. Au-dessus du plancher et du plafond de l'espace de mesure, un élément en T est prévu dans la partie verticale. Le raccord horizontal de cet élément en T est fermé à l'aide de bouchons.

La conduite verticale (ép. = 110 mm) est fixée au mur entre l'espace d'installation et l'espace de mesure au moyen de deux colliers. Le mur se compose de blocs de béton pleins d'une masse de 220 kg/m². Le collier inférieur est exécuté comme un point fixe s'appuyant sur le manchon de l'élément en T.

5.2.3 Résultats

Tableau 8 – Mesures acoustiques en dB(A)

Débit dans la conduite verticale	Bruit aérien	Bruit de contact
l/s	dB(A)	dB(A)
Performances indicatives du système HD-PE soudé au miroir		
0,5	54	26
1,0	57	29
2,0	59	32
4,0	61	36
Performances du système Geberit Silent-PP		
0,5	46	14
1,0	50	26
2,0	52	22
4,0	54	24

6 Conditions

- A.** Le présent agrément technique se rapporte exclusivement au système mentionné dans l'en-tête de cet agrément technique.
- B.** Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer l'application de l'agrément technique.
- C.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBA^{tc}, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produit non conformes à l'agrément technique ni pour un produit, kit ou système ainsi que ses propriétés ou caractéristiques ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.
- D.** Des informations mises à disposition de quelque manière que ce soit d'utilisateurs (potentiels) du système traité dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.
- E.** Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBA^{tc}, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBA^{tc}, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.
- F.** L'Agrément Technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du système. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du système, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- G.** Les droits de propriété intellectuelle concernant l'Agrément Technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBA^{tc}.
- H.** Les références à l'Agrément technique devront être assorties de l'indice ATG (ATG 3289) et du délai de validité.
- I.** L'UBA^{tc}, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers (e.a. à l'utilisateur) résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions de l'article 6.

Cet agrément technique a été publié par l'UBAtc, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément BCCA, et sur la base de l'avis favorable du groupe spécialisé « ÉQUIPEMENT », accordé le 11 mai 2021.

Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, confirme que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de cette édition : 18 septembre 2023.

Pour l'UBAtc, garant de la validité du processus d'agrément

Pour l'opérateur d'agrément et de certification



Eric Winnepenninckx,
Secrétaire général



Benny De Blaere,
Directeur



Olivier Delbrouck,
Directeur général

Cet Agrément Technique reste valable, à condition que le système, sa fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :

- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique ;
- soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.

Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et supprimé du site Internet de l'UBAtc. Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc (www.butgb-ubatc.be).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée grâce au code QR repris ci-contre.



L'UBAtc asbl a été inscrite par le SPF Économie dans le cadre du règlement (UE) n°305/2011.

Les opérateurs de certification désignés par l'UBAtc asbl procèdent conformément à un système susceptible d'être accrédité par BELAC (www.belac.be).

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :



European Organisation for Technical Assessment

www.eota.eu



Union européenne pour l'Agrément technique
dans la Construction

www.ueatc.eu



World Federation of Technical Assessment
Organisations

www.wftao.com